



Marseille, le 8 juillet 2004

## **Marseille mobilise ses entreprises pour la candidature de la France aux J.O. 2012**

Le Club des Entreprises Paris 2012, présidé par Arnaud Lagardère, entend mobiliser les entreprises françaises pour soutenir la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques en 2012. Au-delà des 11 « Supporteurs Officiels » actuels – Accor, Bouygues, Carrefour, Crédit Agricole, EDF, France Télécom, Lagardère, RATP, Renault, Suez et VediorBis -, le Club souhaite désormais étendre à l'ensemble du tissu économique français la possibilité de participer à la candidature.

Pour ce faire, le Club s'appuie sur les 5 villes co-organisatrices des Jeux : Marseille, La Rochelle, Lens, Lyon et Nantes.

La première étape de ce recrutement national concerne la région Provence Alpes Côte d'Azur et plus particulièrement Marseille, qui pourrait accueillir les épreuves de football, si Paris 2012 est retenue le 6 juillet prochain pour accueillir les Jeux de la XXXe Olympiade.

Le principe est simple : toutes les entreprises qui le souhaitent, quelle que soit leur taille et quel que soit leur secteur d'activité, peuvent se rallier à la candidature en adhérant au Club et, en contrepartie d'une contribution annuelle de 1.000 euros, profiter d'avantages uniques :

- recevoir des informations en avant-première, des dossiers thématiques ... pour anticiper les enjeux économiques de la candidature et de l'organisation des Jeux,
- bénéficier d'une invitation personnelle aux soirées Paris 2012 organisées dans la région de Marseille pour « vivre » la candidature : une soirée « sportive » en compagnie de champions français, une soirée de débats sur les enjeux économiques nationaux et régionaux de l'organisation des Jeux. De plus, seules ces entreprises auront la possibilité exclusive de pouvoir faire participer des invités.
- participer au Forum National organisé à Paris sur l'impact économique des Jeux en France
- faire figurer le nom de l'entreprise et son témoignage sur le site du Club des Entreprises Paris 2012 pour attester de son soutien.

La candidature a su motiver les organisations professionnelles et les étudiants Marseillais, qui souhaitent apporter leurs compétences et leur réseau pour mobiliser les entreprises régionales au projet.

**L'Union pour les Entreprises UPE 13 entend mobiliser ses adhérents** à l'occasion du « Forum des Entreprises », qui rassemble plus de 500 entreprises à la rentrée. Ce forum constituera le coup d'envoi du programme de collaboration entre le comité de candidature, le Club des Entreprises Paris 2012 et l'UPE 13.

*« L'entreprise et le sport ont des valeurs en commun. Tenter et réussir, la volonté de se dépasser et d'améliorer en permanence ses compétences, c'est le quotidien de l'athlète comme de l'entreprise, qui veulent tirer leurs performances vers le haut. L'UPE13 soutient donc sans réserve la candidature de la France aux Jeux Olympiques d'été en 2012 », a déclaré Mr Jacques Béttédé, Secrétaire Général de l'UPE 13.*

Il ajoute à ce propos, que « *cette candidature est aussi une formidable occasion de montrer au monde entier les atouts de notre territoire et de l'entreprise France. Les grandes manifestations sportives d'ampleur internationales sont toujours un moment privilégié de rapprochement des peuples et des cultures. Les retombées économiques sociales et culturelles qui sont attendues d'un pareil évènement sont à l'image de l'impact médiatique. L'UPE13 parie sur Paris 2012.* »

De son côté, l'Ecole de Management de Marseille, **EuroMed, a décidé d'inscrire Paris 2012 dans la durée de l'année scolaire 2004/2005** : séminaires et cas pratiques autour de la candidature. Et surtout, ce sont les étudiants de l'école qui seront responsables des actions de prospection auprès des entreprises de la région : passion et enthousiasme sont déjà au rendez-vous pour un démarrage immédiat ! « *Les Jeux représenteraient une chance immense pour la France et plus particulièrement pour Marseille et sa région* », affirme Eric Wendling, directeur des relations extérieures de EuroMed.

« *C'est pourquoi nous pensons qu'il est indispensable d'associer les futurs acteurs du monde de l'entreprise à la promotion de la candidature. Nous voulons aussi démontrer que les étudiants de EuroMed ont toutes les compétences pour convaincre un nombre important d'entreprises sur les bénéfices de l'organisation des Jeux de 2012, d'autant plus que Marseille pourrait renforcer sur le plan international son image sportive après la réussite de l'accueil de la coupe du monde de Football en 1998.* »

Enfin, **la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Marseille apporte tout son concours** pour mener des actions de mobilisation auprès des entreprises locales, en liaison avec les autres Chambres de la région. « *Nous soutenons une entreprise extraordinaire : accueillir les Jeux en France et à Marseille représente une occasion unique pour l'ensemble des acteurs locaux pour dynamiser l'économie et promouvoir notre région* », souligne Claude Cardella, Président de la CCIMP.

« *Accueillir les Jeux Olympiques est une chance pour tous les Français car il s'agit du plus grand évènement planétaire. Nous souhaitons mobiliser les entrepreneurs français, qui partagent les mêmes valeurs de dynamisme et d'universalité que les Jeux* », conclut Arnaud Lagardère, Président du Club des Entreprises Paris 2012.

Le Club des Entreprises Paris 2012, créé par Arnaud Lagardère en mars dernier pour soutenir la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2012, réunit 11 entreprises françaises d'envergure internationale : Accor, Bouygues, Carrefour, Crédit Agricole, EDF, France Télécom, Lagardère, RATP, Renault, Suez et VediorBis. Au-delà de leur contribution financière de plus de 16.5 millions d'euros, le Club et ses onze « supporters officiels » apporteront leur expertise, leur savoir-faire et l'extraordinaire mobilisation de plus d' 1,7 millions de collaborateurs.

**Pour plus d'informations :**

[www.parisjo2012.fr](http://www.parisjo2012.fr)

[www.entreprises-paris2012.fr](http://www.entreprises-paris2012.fr) (disponible à partir de lundi 12 Juillet)

### **Contact presse**

**Club des Entreprises Paris 2012**

EuroRSCG C&O

Emilie Lang, tel : 01 58 47 95 16

[emilie.lang@eurorscg.fr](mailto:emilie.lang@eurorscg.fr)

**Paris 2012**

Jérôme Lenfant, tel : 01 53 57 56 19

[jlenfant@parisjo2012.fr](mailto:jlenfant@parisjo2012.fr)